



Lettre d'information n°2

Le mot d'intro

Le budget 2018 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Dans le souci de ne pas pénaliser les savignois, nous avons pris la décision de **maintenir les taux d'imposition au niveau 2017** ainsi que les tarifs communaux (salles et cimetière).

Budget 2018

Les dotations de l'Etat étaient prévues en diminution et nous l'avions intégré dans notre budget mais l'Etat a eu la bonne idée d'encourager financièrement les groupements de Communes en Communes Nouvelles et autres mesures, en prélevant sur les autres collectivités.

50% des communes sont impactées par cette forte baisse ce qui représente 10% du budget de fonctionnement.

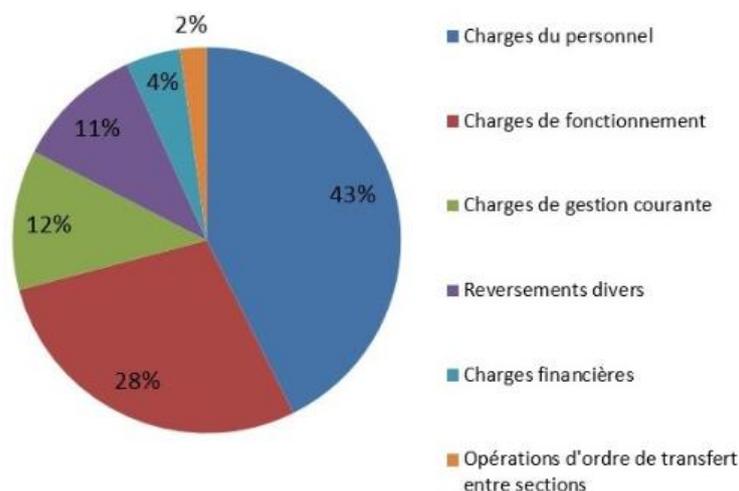
Le Président de Grand Poitiers a proposé aux Maires de jouer la carte de la solidarité et de compenser en partie cette perte financière pour 2018 seulement.

Des négociations sont en cours avec l'Etat pour 2019.

Taxes locales		
	2017	2018
Taxe d'habitation	12,01%	12,01%
Foncier bâti	10,18%	10,18%
Foncier non bâti	45,72%	45,72%

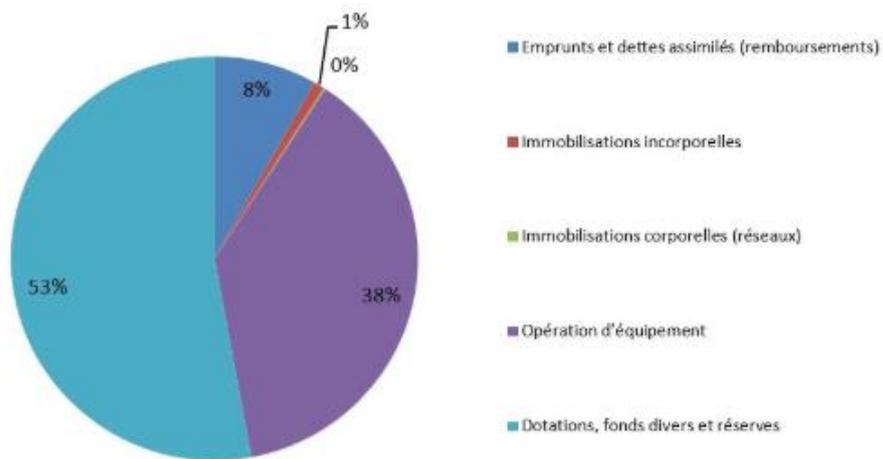
Part départementale de la taxe d'habitation (6.84%) et CFR prélevés par Grand Poitiers à partir de 2017

Dépenses de fonctionnement



Charges du personnel : 298 717.54 €
Charges de fonctionnement : 197 767.99 €
Charges financières : 31 613.69 €

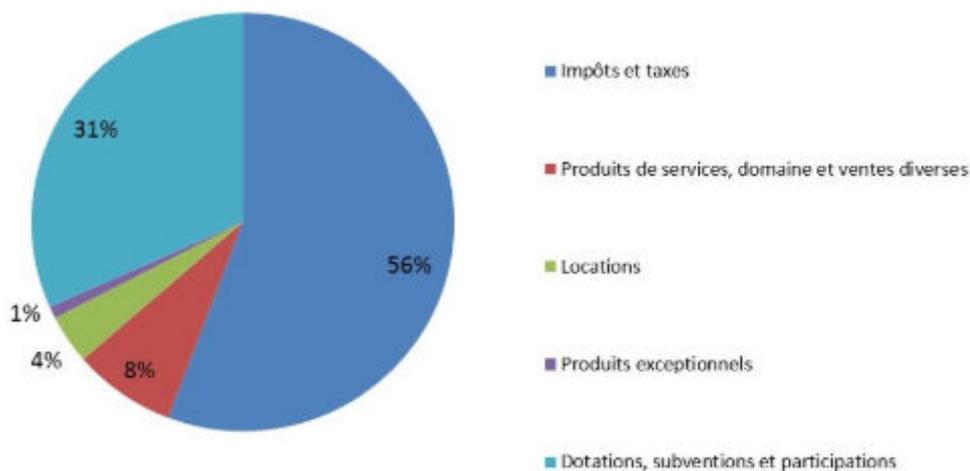
Dépenses d'investissement



Travaux : 203 338.90 €

Immobilisations incorporelles : 820, 18 € (0,15%)

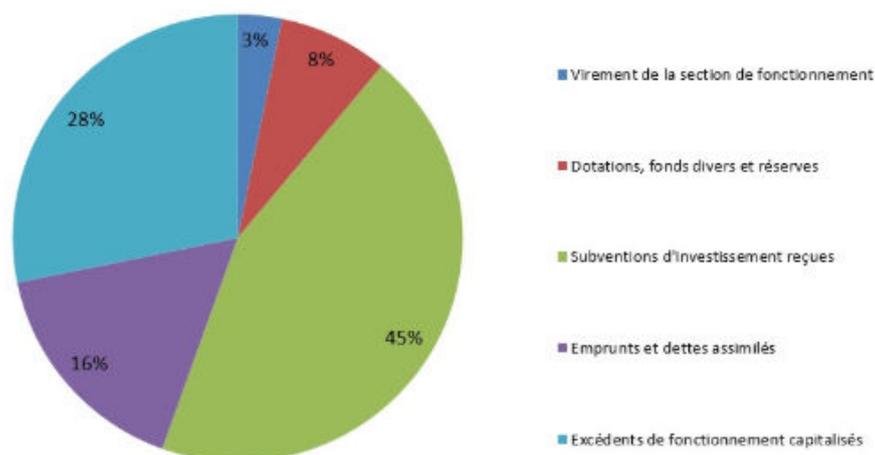
Recettes de fonctionnement



Impôts et taxes : 471 985.77 €

Dotations et subventions : 268 041.58 €

Recettes d'investissement



Dotations, fonds divers et réserves :

38 561.93 €

Subventions : 217 083.00

Les énergies renouvelables



Le projet éolien

Le conseil municipal précise qu'il a donné son accord pour **une étude et seulement une étude.**

Les éléments fournis par cette étude et nos investigations sur des sites en service nous permettrons de voir quelle suite sera donnée raisonnablement à ce projet.

Nous sommes favorables aux énergies renouvelables mais "pas à n'importe quel prix". Un dossier de concertation fait par Epuron et Sergies est consultable en Mairie depuis le 24 avril et jusqu'au 24 juillet.

Le photovoltaïque

Un projet d'ombrière photovoltaïque est à l'étude pour une implantation sur le parking de la salle de l'étang.

Commission Intégration des jeunes

Un nouveau chantier jeune l'été prochain !

Sur proposition des Gilets Jaunes, le conseil municipal a validé la mise en oeuvre, avec l'Espace Ados, d'un nouveau chantier jeune l'été prochain. Le thème portera sur **l'embellissement de la commune** en faisant réaliser par des jeunes des décorations et des animaux en bois...

Inscriptions auprès de l'Espace Ados à Saint Julien l'Ars.

Villes et Villages Fleuris



La commune de Savigny L'Evescault va une nouvelle fois participer au « **Label des Villes et Villages fleuris** ». En 2017, nous avons été récompensée par un 5ème prix départemental grâce aux habitants qui avaient fleuri leur maison.

C'est pourquoi, cette année encore, **nous invitons les habitants à fleurir leur maison** (jardin, devant leur clôture ou leur mur où les fleurs peuvent remplacer l'herbe) afin d'embellir la commune.

Pour valoriser ces fleurissements, nous organiserons à **l'automne à la médiathèque, une expo photos de ces jardins et maisons fleuris.**

Pour cela, il vous suffira cet été de faire une photo de votre fleurissement et de la transmettre à la mairie sur l'adresse mail (jefleurisonvillage.savigny@gmail.com) ou bien de demander sur ce mail ou en mairie que l'on vienne faire une photo de votre fleurissement.

Projet de territoire de Grand Poitiers



Après 2 années de consultations, de réflexion avec les forces vives du territoire, des élus aux habitants, des acteurs économiques aux acteurs sociaux ou associatifs, le projet sera voté en réunion de Conseil Communautaire le 25 Mai.

Il se résume en 2 mots **AUDACE** et **BIENVEILLANCE** et repose sur 10 défis :

- Le défi de l'image, de la notoriété pour révéler toutes les potentialités de nos communes.
- Le défi de la création d'activités génératrices d'emplois pour exploiter le vivier de nos talents,
- Le défi de l'accueil,
- Le défi de la créativité et de la culture, un patrimoine d'exception, un écrin pour la création,
- Le défi de l'émergence d'une destination touristique,
- Le défi de la transition énergétique,
- Le défi de l'accès aux services en ligne et de proximité,
- Le défi de la mobilité sous toutes ses formes,
- Le défi de l'écosystème de Grand Poitiers et la dynamique « rural-urbain »,
- Le défi des solidarités pour un dynamisme associatif et une vie citoyenne riche.

Une version plus détaillée sera mise en ligne prochainement.

N'oubliez pas de vous inscrire à la lettre d'information sur le site internet : www.savigny-levescault.fr ! Si vous ne pouvez y avoir accès, appelez la Mairie au 05 49 56 55 25 et nous trouverons une solution pour vous la faire parvenir.